

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de  
l'agroalimentaire et de la forêt

## ARRÊTÉ

**portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles.**

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles R. 812-4 et R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles du 3 novembre 2010.

## ARRÊTE

### Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles :

#### **1° Au titre des représentants de l'Etat :**

*Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :*

- le recteur de l'académie de Versailles, chancelier des universités, ou son représentant ;

*Représentant du ministre chargé de l'agriculture :*

- la directrice générale de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant ;
- le vice-président du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, ou son représentant ;

*Représentant du ministre chargé de la culture :*

- le directeur général des patrimoines, ou son représentant ;

*Représentant du ministre chargé de l'écologie et de l'équipement :*

- le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, ou son représentant ;

**2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :**

- M. Henri BAVA, paysagiste DPLG, professeur à l'université de Karlsruhe, vice-président de la Fédération française du paysage (FFP) ;
- M. Thibaut BEAUTE, ancien président de l'association des directeurs de jardins et espaces verts publics (HORTIS) ;
- M. Michel DESVIGNE, paysagiste DPLG et enseignant à l'Académie d'architecture de Mendrisio ;
- M. Dominique DOUARD, entrepreneur en paysage, ancien président de Valhor ;
- Mme Béatrice JULIEN-LABRUYERE, paysagiste DPLG ;
- M Sylvain LIZON, directeur de l'Ecole nationale supérieure d'art de Paris-Cergy, membre du conseil d'administration de la COMUE Université Paris-Seine ;
- Mme Pascale MARGOT-ROUGERIE, directrice générale adjointe d'Agro Paris Tech ;
- Mme Nicole POT, inspectrice générale des affaires culturelles.

**Article 2**

Le directeur de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le        - 5 MARS 2015

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Mireille RIOU-CANALS